**Fiche flux de d’expansion**

Lors de l’évaluation des projets d’expansion

1. Calculer les flux différentiels en comparant la situation de la société après le projet à sa situation avant le projet.
2. Ne prenez pas en considération le mode de financement. Considérez que tout sera financé par fonds propres.
3. Déterminer la durée de vie du projet : la durée sur laquelle la société désire étudier le projet.

Soit cette donnée est mentionnée dans l’énoncé (une durée d’exploitation ou une durée de vie de 5 ans par exemple). Sinon, retenez la durée de vie comptable des principaux équipements (ceux qui sont les plus chers ou alors il est clair qu’ils sont les plus importants). Si plusieurs durées sont disponibles, retenez celle qui est la plus courte. La durée de vie ne prend pas en considérations les dates d’investissement. C’est la durée qui sépare la date de démarrage d’un projet de sa date d’arrêt.

1. **Ainsi, pour le calcul des flux d’investissement il faut :**
2. Calculer les sommes réservées à l’acquisition des nouveaux équipements : c’est la valeur d e marché de l’équipement (le bien reçu en cas d’échange) et tout autre frais liés à ces acquisitions : frais de montage, frais d’installation, transport, formation, publicité et tout autre charge non récupérable…etc.
3. Dans le cas de présence de ces frais : vérifier s’ils sont considérés comme de simples charges ou s’ils seront amortis et dans ce cas sur quelle période.
4. La différence entre les charges et les charges à répartir est le calcul de l’impôt : si les frais sont considérés comme de simples charges, ils sont calculés en net d’impôts. S’ils sont considérés comme des charges à répartir sur plusieurs exercices, ils sont alors portés en brut à la date de la dépense et les économies d’impôt sur amortissement de ces frais à partir de la date d’exploitation du projet sur la période précisé dans l’énoncé.
5. Toutes les acquisitions et les frais qui y sont liés doivent être ventilés selon la cadence de paiement (ce n’est pas du tout un mode de financement). Il faut alors créer autant de colonnes que nécessaires avant la colonne relative à la date démarrage dans le tableau des cash-flows. Choisissez des fin de mois même si des dates sont précisés (16 juin 2012 = Fin juin 2012). Faites attention à ces détails et n’actualisez ne capitalisez aucune somme avant d’avoir fini le tableau des cash-flows entier.
6. Dans ce cas (f), les dotations d’amortissement ne commencent qu’à partir de la date de démarrage du projet (les premières dotations sont calculées à la fin de la 1ère année).
7. Tous les investissements doivent figurer à la valeur de marché : acquisition à titre onéreux, acquisition à titre gratuit (subvention ou don en négligeant le calcul de la quote-part à vire au compte de résultat vu que la subvention est un mode de financement (voir 2)) ou tout bien exploité par l’entreprise mais qui n’a pas été acheté spécialement pour le projet.

Pour les investissements produits par l’entreprise pour elle-même : évaluation au coût de production.

Si vous disposez d’une valeur comptable et d’une valeur de marché : retenez la valeur de marché sans aucune incidence fiscale (pas d’effets d’impôts sur mes +et –Value).

Pour les biens non actés dans le cadre du projet : inscrivez les à la date de la décision (si elle est disponible) ou à la date de l’évaluation (au cas ou il énonce : au 30 juin 2012, le terrain vaut …) sinon inscrivez là à la date de la première dépense d’investissement.

1. Pour le BFR, il faut faire attention : généralement nous observons un accroissement à la date de démarrage du projet (le BFR n’est jamais inscrits avant la date de démarrage du projet sauf les énoncés le mentionnent clairement). Bien sûr il faut respecter les règles du calcul du BFR (voir fiche BFR).
2. **Pour le calcul des flux d’exploitation il faut :**
3. Comparer la situation nouvelle à l’ancienne.
4. $FE\_{t}=(R\_{t}-D\_{t}).\left(1-τ\right)+ τ.Dot\_{t}$
5. Généralement les informations fournies sont calculés en comparant la société avec le projet à la société sans le projet. Si ce n’est pas le cas et pour ne pas faire des confusions : calculer le CAHT de la **société** après le remplacement et comparer le au CAHT de la société avant remplacement. Idem pour les coûts. (calculer tous les chiffres en u.m et ne vous contentez pas de calculer les quantités différentielles, vous risquez de ne pas prendre en considération les effets indirects.
6. Le signe + et - : signe + pour toute source d’enrichissement (accroissement du CAHT, baisse des dépenses, baisse d’impôts, …etc) et signe – à toutes les sources d’appauvrissement (baisse de CAHT, accroissement des coûts …etc).
7. S’ils vous donnent plusieurs type de dépenses (dépenses fixes, dépenses variables, loyers …etc) présenter chaque dépense dans une ligne à part (ça vous évite de faire des fautes).
8. En ce qui concerne les dotations aux amortissements : faites attention à la période d’amortissement de chaque dépense d’investissement surtout si les durée d’amortissement sont inférieurs à la durée de vie du projet.
9. Au cours de la durée de vie : vérifier si aux dépenses d’entretien engagés au cours de la vie du projet sont à amortir ou pas (ils sont à amortir s’ils permettent d’augmenter les avantages économiques futures du bien). S’ils sont amortir, inscrivez la dépense d’entretien à la date à laquelle elle a été faite et les économies d’impôts sur l’amortissement de ces frais une année après.
10. Ne perdez pas votre temps dans des calculs inutiles, allez directement à l’essentiel (si ces calculs sont évidents).
11. **Pour le calcul des flux de désinvestissement il faut :**
12. Calculer la valeur de revente nette de frais (frais de démontage ou autre frais) et net d’impôts (- impôt sur la + value et + économies d’impôt sur la –Value).

Dans ce cas il faut faire attention aux bien non acquis dans le carde projet (le cas d’un terrain acheté quelques années avant le démarrage du projet). Ces bien ont trois valeurs : une VCN à la fin de la durée de vie du projet, une valeur de marché à la date démarrage et une valeur de démarrage à la fin d e l’année.

Il faut alors retenir : la valeur de marché à la date d’arrêt du projet (vérifier la période qui sépare la date de l’évaluation au démarrage de la date d’arrêt du projet, une période qui peut ne pas correspondre à la durée de vie du projet) . Il ne faut calculer les effets d’impôt sur les +et les –Value qu’en cas de cession. Dans ce cas il faut comparer la valeur de marché à la VCN fin n (les valeurs de démarrage sont alors inutiles).

Valeur de marché nette = V. marché + (économies d’impôt sur –Value et) et – (impôt sur la +value).

La +ou-Value = V. marché fin n – VCN fin n (n : durée de vie du projet).

1. **Tableau des cash-flows :**

N’hésitez pas à créer autant de colonnes que nécessaires surtout pour les dépenses d’investissement (voir 4-d-)

Si la durée est longue (10 ans par exemple) détectez les événements importants dans la vie du projet et créer des colonnes pour ces faits. Ça vous évite de répéter la même chose 10 fois.

Séparer les colonnes relatives à l’investissement, celles relatives à l’exploitation (fin1 à fin n-1) et celle relative au désinvestissement (fin n).

1. **Evaluation :**

Pour ce type de projet, il est possible de calculer la VAN ou le TRI (le TRI nécéssite une interpolation linéaire). Dans les deux cas, ça suppose que vous avez calculé votre taux de rejet (voir fiche taux rejet).

La VAN ou le TRI est calculé à la date de décision (date donnée dans l’énoncé sinon calculer la VAN à la date des premières dépenses d’investissement).

Si cette date n’est pas une fin d’année : un 30 juin par exemple : **actualisez** tous les flux à cette date (les flux venant 3 mois après la date de décision sont actualisés pour 3 mois soit le 3/12 d’une année, ceux venant après 9 mois pour une période de 9/12 année et ainsi de suite).

Bien sûr, s’il vous est demandé de comparer deux projet, vérifier qu’ils sont comparables avant de se lancer dans un calcul de la VAN ou du TRI (projet comparable : si mm durée de vie et mm dépenses d’investissement).